

## **LIVRABLE O2 – INVENTAIRE DES OUTILS, PRATIQUES ET FORMATIONS „INSÉRANTES“ EN FAVEUR DES JEUNES ADULTES EN SITUATION DE DECROCHAGE SCOLAIRE ET DE FRAGILISATION SUR LE MARCHE DE TRAVAIL - RAPPORT NATIONAL SLOVAQUE**

### **1. Introduction**

*Introduction présentant le cadre national en terme d'éducation, de formation et d'insertion professionnelle des jeunes adultes en situation de décrochage scolaire (5 pages).*

**Le système d'enseignement en République slovaque** est composé des écoles de trois niveaux (primaire, secondaire et tertiaire). L'architecture de système éducatif et formatif est déterminée par les lois et les détails de fonctionnement de ses différentes unités sont réglementés par les Décrets du Ministère de l'éducation nationale de la République slovaque. Le système d'enseignement est géré par le Ministère de l'éducation nationale de la République slovaque ([www.minedu.sk](http://www.minedu.sk)).

**L'obligation scolaire a une durée de dix ans** et se finit **au plus tard** à la fin de l'année scolaire au cours de laquelle l'étudiant atteint l'âge de **16 ans**, si la loi relative à l'enseignement n'institue autrement (en cas des élèves avec des besoins spécifiques par exemple, l'obligation scolaire peut avoir une durée de 12 ans, jusqu'à l'âge de 18 ans). Personne n'est libérée de l'obligation scolaire.

L'obligation scolaire commence à l'année scolaire qui prend cours dans l'année où l'enfant atteint l'âge de 6 ans et atteint la capacité scolaire, si la loi n'institue autrement.

Généralement, l'obligation scolaire est organisée au premier et second degré des écoles primaires et deux années dans une école secondaire. Une autre possibilité de répondre à l'obligation scolaire est de fréquenter le premier degré de l'école primaire et après avoir passé des examens continuer dans une lycée de huit ans (destiné aux enfants doués/talenteux).

**Une caractéristique succincte des différentes unités du système scolaire en République slovaque (RS)**

**ISCED 0:**

Les écoles maternelles: les écoles maternelles et les écoles maternelles spécialisées assurent l'éducation et la formation des enfants de l'âge pré-scolaire.

#### **ISCED 1:**

Le premier degré des écoles primaires contient 4 classes/années. A l'issue de la quatrième année, les élèves peuvent continuer leur enseignement au second degré de l'école primaire ou postuler sur la première année de lycée de huit ans.

#### **ISCED 2:**

A ce niveau, les élèves fréquentent le second degré de l'école primaire ou après avoir réussi aux examens ils peuvent fréquenter le lycée de huit ans.

La formation professionnelle au niveau d'ISCED 2 n'existe que dans deux cas spécifiques: les conservatoires de danse et les formes spécifiques de formation professionnelle qui sont considérées comme "seconde chance" pour les élèves présentant un trouble d'apprentissage. Ce type de l'école ne permet pas de continuer les études d'un niveau plus haut.

#### **ISCED 3:**

Ce niveau offre trois opportunités pour obtenir une qualification:

Lycée,

Ecoles secondaires professionnelles et

Centres d'apprentissage professionnel.

Le lycée (ISCED 3A) est un organisme de formation générale, qui prépare les étudiants surtout pour faire des études universitaires. Le lycée a au moins quatre et au plus huit classes. Par un examen réussi de baccalauréat la formation complète de second degré est finie.

L'école secondaire professionnelle offre généralement l'enseignement au niveau d'ISCED 3A. Ce type d'école prépare les étudiants pour l'exécution des activités professionnelles, surtout dans secteurs technique et économique, pédagogique, socio-juridique, artistique, culturel, de santé et de gestion. Les diplômés obtiennent les connaissances générales et également professionnelles.

Les matières générales sont enseignées dans une étendue entre 42 % et 45 % et aux matières qui touchent le travail est consacré entre 55 % et 58 % du temps. Les cours durent quatre ans. La formation professionnelle secondaire complète doit se finir par un examen de baccalauréat réussi. Les diplômés d'une école secondaire peuvent poursuivre leurs études dans une haute école ou université.

Conservatoire de musique est un type de l'école secondaire professionnelle qui forme les élèves dans la matière de chante, dance ou l'art dramatique et pour les études en haute école. Le conservatoire de musique a généralement six classes et se finit par absoluire.

Centre d'apprentissage professionnel offre la formation de travail sur ISCED 3C et partiellement également au niveau d'ISCED 3A.

Ce type de l'école vise la pratique. Le programme de formation le confirme. Au niveau d'ISCED 3A les matières générales présente entre 25 % et 50 % de formation, au niveau d'ISCED 3C uniquement entre 20 % et 40 %.

Le centre forme les étudiants dans les programmes durant deux, trois ou quatre ans pour l'exécution des métiers ouvriers et les activités professionnelles. Les études se finissent par un examen final.

Le programme de quatre ans offre l'enseignement pour exécution de certaines activités techniques ou économiques du caractère opérationnel. Les études offrent la formation secondaire professionnelle complète est se finissent par un examen de baccalauréat. Sorties permettent un accès à l'emploi, participation à l'ISCED 3A offre deux opportunités: accès aux études tertiaires et au marché du travail. L'ISCED 3C formation dure trois ans, dans certains cas uniquement deux ans.

Les écoles secondaires organisent les enseignements supplémentaires et post-baccalauréat, qui permettent l'approfondissement et perfectionnement dans certaines métiers et la spécialisation pour l'exécution de certaines activités techniques et économiques du caractère opérationnel. Les études se finissent par un examen de baccalauréat.

Même si les écoles secondaires générales (ISCED 3A) et les écoles secondaires professionnelles sont selon la loi égales et donnent accès aux études universitaires, les étudiants désirant poursuivre les études dans le domaine techniques fréquentent généralement les écoles secondaires professionnelles. Les étudiants qui ont choisit au niveau secondaire la formation en ISCED 3A désirent dans la plupart de cas accéder au marché du travail, mais en même temps, ils ne veulent pas perdre l'opportunité de poursuivre éventuellement les études universitaires.

#### **ISCED 4:**

Les écoles secondaires offrent comme supplément le programme post secondaire pas tertiaire, il s'agit des études secondaires supplémentaires. Cettes études peuvent durer entre un et trois ans. Le niveau de ces programmes est différent. Certains sont conçus pour les gradués d'ISCED 3A et autres pour les gradués des centres de apprentissage professionnel d'ISCED 3C. Il existent également les cours pour les

gradués d'ISCED 3A programmes, qui correspondent au but et à la durée d'ISCED 3A, d'ISCED 4 ou d'ISCED 5B.

### ISCED 5 et ISCED 6:

Les hautes écoles sont les structures supérieures de formation, de science et de l'art qui ont un droit exclusif d'offrir la formation universitaire. Les études universitaires durent entre 4 et 6 ans et se finissent par un examen final d'Etat. Conformément au système de Bologne, les études sont composées de trois parties: Bachelor, Master et PhD. Aux gradués des études universitaires sont attribués les titres suivants: les études durant trois ans = études bachelor = titre „bakalár“ (Bc.); les études durant quatre ou cinq ans = études master = titre „magister“ (Mgr.); les études de quatre ou cinq ans dans les domaines techniques, agricoles et d'économie = études d'ingénieries = titre „ingénieur“ (Ing.); dans le domaine de médecine „docteur de médecine“ (MUDr.) et dans le domaine vétérinaire „docteur de médecine vétérinaire“ (MVDr.). Les études bachelor et les études master tombent sous l'ISCED 5. Les études de doctorat (III degré des études universitaires) avec le droit d'utiliser le titre PhD sont les études au niveau ISCED 6.

Pour comprendre le système scolaire en République slovaque il est important de noter qu'il y a une pluralité des compétences de fondation/création des écoles. Les différentes écoles peuvent être créées par les communes (écoles maternelles et écoles primaires), par collectivités territoriale au niveau régional (écoles secondaires), par les organes d'Etat (conseils régional) surtout les écoles primaires et secondaires pour les élèves et les étudiants avec des besoins de formation spécifiques (mais également les écoles primaires et secondaires ordinaires si le réseau des écoles créées par les collectivités territoriales ne couvre pas les besoins en enseignement dans un territoire donné). En plus, à tout niveau d'enseignement les fondateurs des écoles peuvent être les églises reconnues par l'Etat (écoles d'église) ainsi que d'autres fondateurs (écoles privées).

Les collectivités d'école (les conseils d'école) ont une place dans toutes écoles, qui dans le cadre de leur activité ont certaines compétences relatives à la conception des règles (une partie des politiques).

C'est le Ministère de l'éducation nationale de la République slovaque qui est l'acteur principal dans le domaine de création des règles et des politiques dans le cadre du système scolaire. Ce sont également les Bureaux scolaires qui participent sur l'élaboration des règles (les politiques) dans une région ou une commune. Prenant en compte la pluralité des fondateurs des écoles en Slovaquie, il y a également la pluralité des Bureaux scolaires, un Bureau scolaire de collectivité territoriale régionale,

par exemple, les Bureaux scolaire des communes (dans ce cas-là il est très fréquent de créer un Bureau scolaire commun pour plusieurs commune qui trouvent un accord) ou de créer un Bureau scolaire de diocèse (pour les écoles d'église).

### **Relation entre le système scolaire, l'insertion des élèves qui n'ont pas terminé l'école primaire dans le cadre d'obligation scolaire**

Comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, la législation slovaque (la loi scolaire) ne permet pas de libérer personne de l'obligation scolaire. Les écoles, les conseils d'école et les Bureaux scolaires sont amenés par un ensemble des règles législatifs et méthodologiques d'assurer les conditions pour répondre à l'obligation scolaire. Cela est plutôt une question de prévention et elle est plus détaillée dans le rapport de livrable 01, dont le partenaire slovaque est responsable.

Néanmoins, dans ce système apparaissent également certains aberrations. Selon nos consultations au Bureau scolaire, il existe un ensemble des élèves posant les problèmes dans les écoles primaires, qui pour les raisons de leur état de santé, éventuellement des raisons sociales ou ethniques n'est pas apte répondre aux conditions pour réussir terminer la formation primaire dans un temps limité. Pour ce petit groupe des élèves, le système scolaire est réglé en faveur de leur insertion spécifique dans l'enseignement, qui leur permet de répondre aux conditions pour obtenir le bulletin (diplôme) de l'enseignement primaire.

Dans le cadre du système scolaire ces élèves (toujours dans la période d'obligation scolaire) ont deux possibilités.

La première consiste en finissant l'enseignement primaire dans une école primaire, autrement dit par redoublement une ou deux classes de l'école primaire.

Une autre alternative est de poursuivre les études dans un des centres d'apprentissage professionnel qui offrent dans leurs programmes un cours de deux ans. Ces cours de deux ans sont à destination pour les élèves qui ont fini l'école primaire, mais nombreux cours sont ouverts avec intention pour les élèves qui n'ont pas réussi finir l'école primaire. Par la participation aux ces cours de deux ans l'élève obtient une „seconde chance“ pour répondre aux conditions de finir l'école primaire, et en même temps une chance pour obtenir un CAP sans baccalauréat ce qui lui donne un petit peu meilleure chance pour son insertion sur le marché du travail, surtout sur les postes d'ouvriers ou travaux manuels.

Il existe encore un seconde groupe (plus petit) des élèves en difficulté qui même dans la période de dix ans d'obligation scolaire en fréquentant l'école n'arrivent pas répondre aux conditions d'obtenir le bulletin de la fin des études primaires ou le

certificat CAP. Pour ces jeunes le système scolaire ouvre la possibilité de finir l'école primaire. Si le jeune ou moins jeune décide après un certain temps (il n'y a pas une limite d'âge) il peut en coopération avec le Bureau scolaire demander une école primaire pour pouvoir finir ses études manquantes ou pour passer les examens. Dans ce cas-là, il a un programme d'enseignement personnalisé.

### **Services d'emploi en RS – caractéristique succincte**

La partie précédente a traité le système scolaire en tant que l'axe principale de l'insertion scolaire des élèves pour réussir finaliser leur scolarisation primaire.

Une autre forme de l'insertion présente l'insertion sur le marché du travail. Une finalisation réussie de formation en école primaire est une certaine étape pour accéder au marché du travail dans une situation quand le critère minima de qualification pour postuler au poste est le bulletin (le diplôme) de l'école primaire (= secondaire inférieure en France).

Dans le contexte slovaque, l'acteur principal est le réseau des antennes régionales des Bureaux pour l'emploi, les affaires sociales et la famille, y compris La centrale pour l'emploi, les affaires sociales et la famille. Ce réseau propose les services publics (d'Etat) d'emploi. Ce sont justement ces bureaux qui jouent le rôle principal dans la détermination des conceptions et des politiques, mais surtout lors de l'exécution/mise en oeuvre des activités standardisées, comme enregistrement des demandeurs d'emploi, médiation de l'emploi, accompagnement lors de choix de reconversion et insertion au marché du travail. Les Bureaux pour l'emploi, les affaires sociales et la famille ont une poste importante lors de la mise en place des outils de la politique active d'emploi destinés à l'insertion professionnelle de public défavorisé des demandeurs d'emploi.

Outre les services d'emploi d'Etat, le marché en République slovaque est libéralisé et ils s'y positionnent différentes sociétés commerciales et privées qui proposent les services d'emploi.

Possibilités ordinaires dans le domaine de services d'emploi:

La médiation du travail payante, quand pour la médiation de travail à la structure de médiation paye une partie l'employeur et une partie le citoyen qui a bénéficié de ce service. Cette activité est partiellement régularisée – une permission est demandée conformément à la loi de petite industrie et c'est le Ministère de travail, des affaires sociales et la famille qui détermine les plafonds (barème) pour les honoraires à payer à la structure de médiation pour sa prestation.

Ł Agence intérim. C'est une forme des services d'emploi privés quand l'agence embauche des salariés à son nom (la loi définit que la relation contractuelle est basée sur un contrat de travail) et loue (attribue) ses salariés pour une courte période pour réaliser le travail chez un autre employeur. La relation entre le salarié, l'agence et l'employeur chez lequel les salariés son détachés, est réglée en détail par la loi relative aux services d'emploi. Cette activité est regularisée, l'autorisation est délivrée par la Centrale pour l'emploi, les affaires sociales et la famille. L'activité de cettas agences et les salaires des salariés détachés sont financés par les moyens versés par l'employeur auquel les salairés d'agence sont détachés.

Ł Agence d'emploi soutenu. Elle est destinée pour aider l'insertion professionnelles des personnes en situation de handicap et les demadeurs d'emploi de longue durée. Cette activité est également régularisée par la loi relative aux services d'emploi et l'autorisation est délivrée par la Centrale pour l'emploi, les affaires sociales et la famille. Mais cette activité n'est pas répendue pour les raisons de manque des moyens financiers pour le fonctionnement des agences d'emploi soutenu.

### **Relation entre les services d'emploi et l'insertion professionnelle**

Les agences interime et les agences de médiation de travail qui offrent les prestations payantes de médiation sont des structures commerciales et rendent services à une clientèle des demandeurs d'emploi qui est recherchée par les employeurs. Selon les résultats des échanges menés lors des visites aux Bureaux pour l'emploi, les affaires sociales et la famille, les jeunes sans diplôme, y compris les jeunes qui n'ont pas terminé la scolarisation en école primaire ne sont pas intéressants pour cettas structures commerciales.

Les Bureaux pour l'emploi, les affaires sociales et la famille sont obligés, dans le cadre de leur activité de médiation et d'accompagnement, offrir les prestations pour tout demandeur d'emploi. Certaines pratiques, outils ou projets ne sont destinés qu'aux certains groupes spécifiques sur le marché du travail, le public désavantagé. Dans le cadre des concepts, stratégies, politiques et les règles législatifs certaines priorités sont définites.

En lien avec l'objet de notre recherche – conformément aux priorités européennes, le groupe des jeunes moins 29 ans présente une priorité. Par contre, les jeunes décrocheurs ayant abandonné l'école, ou ceux qui n'ont pas terminé l'école primaire ne font pas partie des priorités. La raison principale consiste en petit nombre de cettas personnes qui sont enregistrées aux Bureaux pour l'emploi, les affaires sociales et la famille.

Parallèlement avec des jeunes, parmi le public prioritaire sur le marché du travail slovaque sont classés les personnes en situation de handicap, les femmes, les demandeurs d'emploi de longue durée, les personnes à l'âge de pré-retraite.

Par l'expérience, un public dont l'insertion professionnelle pose des problèmes sont des personnes demandeurs d'emploi de longue durée avec la scolarité primaire ou sans scolarité à l'âge de plus de 30 ans (donc pas les jeunes chômeurs).

Une difficulté spécifique des jeunes en République slovaque consiste en insertion compliquée sur le marché du travail, même en situation quand ils sont diplômés réussis de l'école secondaire professionnelle, d'un Centre d'apprentissage professionnel, même d'une université. C'est une base capacité d'absorption du marché du travail des diplômés qui pose le problème pour les jeunes.

Maintenant concernant notre groupe cible. Dans les statistiques des Bureaux pour l'emploi, les affaires sociales et la famille les demandeurs d'emploi ne sont pas suivis selon un indice spécifique, qui est le décrochage scolaire ou la scolarisation obligatoire non finie. Chez les demandeurs d'emploi enregistrés un indice (entre autres) est suivi et cela est l'information relative à leur formation initiale, y compris l'information de scolarisation primaire non terminée. Par la combinaison des données relatives à la formation initiale et la tranche d'âge nous sommes arrivés, avec l'aide des Bureaux pour l'emploi, aux données suivantes:

En République slovaque et ses différentes régions (8 régions en RS), il y avait en décembre 2014 les nombres suivants des jeunes entre 16 et 18 ans (alors tout après l'obligation scolaire) sans une formation primaire (1<sup>ère</sup> collone) et avec la scolarité primaire (2<sup>nde</sup> collone):

Région de Bratislava	14	51
Région de Nitra	71	154
Région de Trnava	27	87
Région de Trenčín	1	87
Région de Žilina	16	108
Région de Banská Bystrica	255	348
Région de Prešov	343	611
Région de Košice	68	256
République Slovaque	795	1702

Dans les statistiques publiques en RS on ne trouve pas des données fiables sur le nombre total des jeunes sans scolarisation primaire ou avec la scolarisation primaire



en tranche d'âge entre 16 et 29 ans. A la base des données accessibles, nous pouvons estimer qu'il s'agit d'un groupe d'à peu près de 4 au 5 mille personnes sans scolarité primaire et d'à peu près de 15 au 16 mille des personnes finissant la scolarité primaire. Il résulte de ces données, que le groupe cible des clients des Bureaux pour l'emploi, les affaires sociales et la famille est relativement petit et réparti de façon non proportionnée dans les régions. Ces données ne sont qu'à titre informatif, parce que le registre est dynamique, il change tous les mois avec les accroissements et les diminutions, mais le groupe cible est si petit que, prenant en compte la situation globale sur le marché du travail en République slovaque, ce groupe ne peut pas être considéré comme prioritaire.

Pour comparaison – en décembre 2014 il y avait au total 374 754 demandeurs d'emploi enregistrés sur le territoire de la RS, dont 18 209 sans avoir terminé l'école primaire et 88 880 personnes avoir terminé l'école primaire. En terme d'âge, des personnes moins 29 ans présentent un ensemble de 113 073.

En vue des données présentées, il est compréhensible, que les Bureaux pour l'emploi, les affaires sociales et la famille appliquent plutôt une démarche personnalisée par rapport aux jeunes sans la scolarisation primaire, ou éventuellement ils travaillent avec ce public dans le cadre des groupes plus larges, surtout le groupe des jeunes ou les demandeurs d'emploi de longue durée.

Selon les avis exprimés par les représentants des Bureaux pour l'emploi, les affaires sociales et la famille, les activités les plus souvent proposées aux jeunes sans aucune formation sont les conseils/l'accompagnement, l'orientation sur le marché du travail, la médiation d'emploi et la recommandation des cours de reconversion pour lesquels il n'y a pas des critères imposés sur la formation initiale.

*Répondre de façon équilibrée aux aspects suivants (a minima):*

- Brève présentation de votre structure, de ses activités, de son public-cible ainsi que des caractéristiques de son territoire d'action

La société M-PROMEX, s.r.o. (s.a.r.l.) est une petite entreprise qui s'occupe surtout d'offre d'emploi aux personnes en situation de handicap. Depuis 12 ans, elle tient deux ateliers protégés. Un atelier vise la production en textile et il y a embauchées 9 femmes avec un handicap. Le second atelier s'occupe de traitement des données informatiques et donne l'emploi pour 4 femmes et 1 homme en situation de handicap.

En liaison d'avoir proposer les postes pour les personnes handicapées, la société réalise, depuis 8 ans, l'activité de l'agence d'emploi soutenu – c'est une forme des services d'emploi non étatisés. L'Agence d'emploi soutenu vise à favoriser l'insertion

professionnelle des personnes en situation de handicap et les demandeurs d'emploi de longue durée au marché du travail et cela par la mixité des activités de diagnostique du potentiel de travail de la personne, les conseils/l'accompagnement, la médiation de travail, la préparation des futures salariés pour leur action et également les conseils à destination des employeurs. Prennant en compte les problèmes liés aux financements des agences d'emploi soutenu, la société M-PROMEX s.r.o. n'assure cette activité que sur la base des projets. Si elle gagne un projet, cette activité est financée par le budget de projet, si non l'activité n'est pas proposée.

La société M-PROMEX, s.r.o. propose intensivement depuis plus de 10 ans les prestations de formation des adultes. Parmi son public cible se trouvent de différents groupes de demandeurs d'emploi, ainsi que le personnel de différentes entreprises et institutions.

En ce qui concerne la formation des demandeurs d'emploi, parmi le public cible pour la société, elles sont recherchées des personnes en situation de handicap, les femmes après le congé maternité, les demandeurs d'emploi de longue durée, ainsi que les jeunes et les personnes à l'âge de pré-retraite.

La formation des demandeurs d'emploi vise la création d'entreprise, le développement de leurs savoirs et savoirs-faire en informatique, le développement des savoirs-faire doux (communication, orientation sur le marché du travail, connaissance de soi, développement personnel) ainsi que la combine de formation et d'accompagnement.

La société M-PROMEX, s.r.o. recherche de trouver un profil en tant que le centre régional de formation. Elle mène ses actions dans le territoire de Kysuce et occasionnellement également dans d'autres territoires de la région de Žilina. Cette dernière se trouve dans un triangle entre les frontières de la Slovaquie, République tchèque et la Pologne, au nord de la Slovaquie. Le territoire de Kysuce est au niveau administratif divisé en deux districts – district de Čadca et district de Kysucké Nové Mesto.

Le territoire de Kysuce fait partie de la région de Žilina. La République slovaque est répartie en 8 régions – collectivités territoriales (leur liste se trouve sur la page 8).

Le territoire de Kysuce est un territoire assez pauvre. Autres fois c'était une région typiquement agricole. Avec l'industrialisation, après la seconde guerre mondiale, la production industrielle a commencé à se développer (surtout la construction mécanique, l'industrie de bois et de textile). Après les changements politiques en 1989, le territoire de Kysuce a connu une diminution considérable de la production industrielle et agricole avec une augmentation considérable de chômage, dont le taux

montait en 1992 au niveau de 26 % de la population active – ce qui était une augmentation la plus dramatique de toute Slovaquie.

Actuellement, la situation est stabilisée, le taux de chômage est inférieur de moyenne nationale. La production industrielle a partiellement reprise sa dimension, surtout l'industrie de voitures. L'agriculture est en amortissement et n'est plus dominante sur le territoire.

Données principales sur le territoire de Kysuce: superficie est de 935 km<sup>2</sup>, population de 124,5 mille habitants, nombre des communes est 37, dont 4 villes.

Données principales sur la région de Žilina: superficie est de 6809 km<sup>2</sup>, population de 690 420 habitants, 11 districts avec 315 communes, dont 18 villes.

- Présentation générale de la notion et des caractéristiques du décrochage scolaire dans votre pays (ou sur votre territoire)

Dans le contexte slovaque la notion de décrochage scolaire est appréhendée surtout en lien avec l'obligation scolaire. Le fait de n'est pas répondre à obligation scolaire est considéré comme l'abandon précoce de l'école. Compte tenu des règles de système scolaire, le nombre de ces cas est très bas, la prévention contre le décrochage scolaire est assez forte.

L'effet secondaire lié à cet état de l'abandon est le fait de n'est pas terminer l'école primaire. Une partie des élèves répond à l'obligation scolaire, mais ne réussit pas à obtenir le bulletin de l'école primaire (non respect des conditions).

Un autre effet secondaire lié également à cet état est la situation qu'on peut répondre à l'obligation scolaire par la fréquentation de l'école primaire et deux ans de cours des écoles secondaires ou des centres d'apprentissage. Une partie des élèves, qui ont formellement fréquenté l'école pendant 10 ans n'ont pas obtenu le bulletin (ou CAP).

Une autre forme de l'abandon précoce est également le fait de fréquenter une école secondaire ou un centre d'apprentissage professionnel visé sur l'obtention d'un bulletin de baccalauréat ou de CAP et leur non respect – abandon de son parcours après avoir respecté l'obligation scolaire de 10 ans, ou éventuellement non respect des critères pour terminer les études avec succès.

C'est la vision de ce phénomène dans la région et dans le pays également.

- Existe-t-il des politiques ou des initiatives locales (sur votre territoire) pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de décrochage scolaire? Si oui de quels types?

Au premier rang, ils existent des règles (politiques) dans le cadre de la politique d'enseignement – le système scolaire en lui-même – qui permettent de terminer la scolarité primaire par le redoublement de certaines classes de l'école primaire ou de passer aux cours de deux ans de scolarisation secondaire sans avoir réussi à finir l'école primaire. Une partie de ces élèves, après avoir fini le parcours de deux ans, continue dans le parcours encore un an pour obtenir son CAP.

Une autre type de politique est la politique d'emploi et du marché du travail: par le biais des services d'emploi sont mises en place des outils pour l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi sur le marché du travail. Les services d'emploi, représentés par les Bureaux pour l'emploi, les affaires sociales et la famille d'Etat offrent ses prestations aux tous demandeurs d'emploi.

Parmi les groupes prioritaires se trouvent également les jeunes moins 29 ans. Etant donné que ce groupe des jeunes moins 29 ans, qui n'ont pas répondu à l'obligation scolaire ou la scolarité de l'école primaire, est petit, il n'y a pas des mesures spécifiques à eux. Dans notre système de services d'emploi on ne suit pas les indices relatives à la formation secondaire non finie, on suit l'indice la formation initiale réussie, ce que dans ce cas-là signifie que la personne a fini sa scolarité primaire.

Existe-t-il un système de suivi des personnes issues du décrochage scolaire en lien avec les tentatives pour leur insertion?

Oui, dans le cadre de système scolaire, les différentes écoles primaires et secondaires, en concertation avec des Bureaux scolaires tiennent un registre de ces élèves qui sert comme une base pour la réinsertion des élèves à risque dans les écoles.

Dans le cadre des services d'emploi ils sont enregistrés les données relatives à l'âge et à la formation initiale finie des demandeurs d'emploi, où se trouve un groupe pas nombreux, mais un groupe de risque, des personnes jeunes sans la formation primaire ou juste avec la formation primaire.

- Quelles catégories d'organismes travaillent dans ce secteur (types en précisant si il s'agit du secteur privé/public/social/ect.)?

Il s'agit surtout des organismes d'Etat (Les Bureaux scolaires, les écoles et les Bureaux pour l'emploi, les affaires sociales et la famille, fondés par l'Etat), ensuite des institutions territoriales (publiques, les écoles fondées par l'administration territoriale).

Ce sont ces structures qui portent la responsabilité pour traiter/gérer ce public cible.

Les structures privées y sont actives comme un supplément (les services d'emploi et les centres de formation privés). Ces derniers ne s'intéressent pas beaucoup en générale sur ce public cible de jeunes décrocheurs.

Par contre, certaines structures de tertiaire secteur (ONGs, structures sans but lucratif ou même de but lucratif avec un certain dimension sociale de leur action) portent l'intérêt d'apporter leurs services à ce public. C'est là où naissent les initiatives spécifiques et les projets pour soutenir ce public cible. Mais la difficulté consiste en recherche des moyens financiers pour cette action. Les opportunités sont irrégulières, dans le cadre des projets financés par les fonds publics, y compris le Fonds sociale européen, par exemple.

- Comment sont approchés les jeunes en situation de décrochage scolaire (pour les informer et les inciter à suivre les programmes) ?

Dans le cadre du système scolaire et les services d'emploi il s'agit surtout de l'approche personnelle, l'accompagnement et les informations visant de leur insertion. L'approche est renforcée par les démarches qui rendent l'école et l'enseignement plus attractifs, ou éventuellement par les activités de loisirs.

- Outils (services de conseils, soutien juridique et psychologique, orientation professionnelle, conseils en entreprise, etc.,).

Centres de l'accompagnement pédagogique et psychologique offrent les prestations dans l'environnement de système scolaire. Ils sont compétents à intervenir sur l'insertion de public cible. Mais cela n'est pas un service systémique, juste à la demande de l'école ou de parents d'élève.

Dans certaines écoles, auxquelles nous avons rendu visite, il y a un psychologue d'école, mais son action touche plutôt la prévention contre l'abandon précoce de l'école.

L'orientation professionnelle est proposée dans les écoles par les encadrants éducatifs. Il y a une étroite coopération entre les écoles et les Bureaux pour l'emploi, les affaires sociales et la famille – les accompagnateurs/conseillers de Bureaux pour l'emploi viennent aux écoles et apportent le soutien et accompagnement pour le choix de la profession et la préparation des élèves à entrer au marché du travail.

- Pratiques (allocations à but éducatif, sécurité sociale, etc.,).

Λ' enseignement des élèves et les étudiants dans le cadre du système scolaire à les écoles primaires et secondaires est complètement financé par le budget d'Etat et complètement gratuit pour les élèves.

Λ' Etat finance le fonctionnement des écoles dont il est le fondateur, mais il subventionne également les écoles dont les fondateurs sont les administrations territoriales ou les collectivités locales. Λ' Etat apporte une certaine aide financière également pour les écoles d'église et les écoles privées.

La sécurité sociale des élèves des écoles primaires et des étudiants des écoles secondaires est financée par le budget d'Etat. Λ' assurance de maladie pour les demandeurs d'emploi, enregistrés aux Bureaux pour l'emploi, les affaires sociales et la famille est versée par l'Etat. La sécurité sociale est conçue de manière à la payer après avoir entrer sur le marché du travail est les charges sont partagés entre le salarié et le patron. Λ' obligation de verser les charges de sécurité sociale est valable également pour les créateurs d'auto-emploi (les entreprises individuelles, artisans,...). La même chose pour l'assurance maladie, après l'insertion sur le marché du travail c'est le salarié, l'employeur ou auto-employeur qui payent cettas charges au lieu de l'Etat.

- Formation professionnelle (objet, durée en jours/heures, certificat à la fin de formation, etc.,)

La formation professionnelle est dominante dans les Centres d'apprentissage professionnel qui visent en premier lieu la préparation des jeunes pour la pratique. Le gradué d'un centre d'apprentissage qui a suivi le parcours de deux ou trois ans est préparé pour son insertion sur le marché du travail et non pour continuer ses études, donc la grande partie de sa préparation consiste en formation professionnelle.

Cette formation est organisée par la façon présentielle, tous les jous ouvrables, sauf les vacances scolaires.

A la fin de formation les gradués obtiennent un CAP (sous condition de répondre aux critères).

Les Bureaux pour l'emploi, les affaires sociales et la famille organisent les cours courts de requalification. Λ' objectif ne consiste pas à acquérir un degré plus élevé de formation, mais de compléter ou approfondir la formation iniciais et ils visent tous la pratique. Les formations durent généralement entre 100 et 250 heures et à l'issue de la formation une attestation valable pour tout territoire slovaque est délivrée. Les contenus des cettas formations sont différents, reflètent les besoins régionaux et les besoins des demandeurs d'emploi. Comme exemple on peut mentionner les cours de soudure, les formations d'auxiliaire de vie (prise en charge des personnes

dépendantes/malades/âgées), les cours de comptabilité, les cours des travaux de construction, d'agriculture, etc.

- Stages ou apprentissage en entreprise en relation avec le métier?

Dans le cadre des cours de deux ou trois ans aux Centres d'apprentissage professionnel un grand espace est dédié à la formation pratique. Le stage est effectué partiellement dans les ateliers bien aménagés près du centre, ou chez un employeur sur le poste de travail, si il y a un accord entre l'école et l'entreprise.

Dans la période avant les changements politiques en 1989 il y avait en République slovaque un modèle de lien direct entre la formation professionnelle assurée dans les Centres d'apprentissage est les stages dans une entreprise partenariale. En dehors de l'acquisition des expériences pratiques, c'était également un outil pour soutenir l'insertion professionnelle, parce que la plupart des élèves ont lors de stage signé le contrat portant sur le futur contrat de travail.

Malheureusement, après le changement en 1989 la réforme scolaire ne se développe pas en bonne direction, ce qui fait l'objet d'un débat public depuis 10 ans et sur les derniers 5 ans on commence mettre en place des étapes (les projets, les expérimentations pilotes,.....) pour relier plus étroitement les écoles professionnelles et les centres d'apprentissage avec les besoins et les pratiques des entreprises.

Il est demandé, dans le cadre des cours de requalification visant le développement des savoirs-faire dans certains métiers manuels organisés par les services d'emploi, de mettre en oeuvre des stages sur le lieu de travail. Comme exemple pour l'illustration on peut citer que presque 1/3 de 240 heures de formation des auxiliaires de vie est

organisé comme un stage soit dans l'hôpital, soit dans un établissement social. De même, la grande partie de formation en soudure se fait comme stage pratique dans un atelier.

- Les jeunes doivent-ils payer pour prendre part à ces activités?

Non. Tout enseignement dans le système scolaire au niveau des écoles primaires et secondaires est gratuit. De même la formation classique aux hautes écoles et universités est pratiquement gratuite. Il ne faut payer que la formation par correspondance sur les hautes écoles.

La participation aux cours de requalification est également gratuite, si il existe un contrat écrit entre le demandeur d'emploi et le Bureau pour l'emploi, les affaires sociales et la famille. Selon les règles en vigueur, le Bureau pour l'emploi ne peut plus rembourser les frais d'une formation déjà réalisée.

- Leur emploi dans l'entreprise est-il subventionné (entièrement couvert, en partie – combien)?

La loi relative aux services d'emploi propose certains outils pour soutenir l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi, y compris les jeunes. Un des exemples de cet outil est la subvention pour embaucher le citoyen désavantagé, chez lequel la formation initiale plus base que secondaire est considéré comme un désavantage.

Le but de ses outils de soutien est une subvention pour couvrir une partie des coûts de personnel, y compris les charges sociales de l'employeur, qui en se basant sur un contrat entre le Bureau l'emploi, les affaires sociales et la famille embauche un demandeur d'emploi enregistré. Le poste de travail créé n'est pas subventionné entièrement, mais partiellement. Le montant de la subvention diffère selon les critères détaillés dans la loi.

Actuellement, dans la loi relative aux services d'emploi un nouvel outil est inséré (valable à partir du 01/2015) pour favoriser l'insertion des jeunes – soutien au premier emploi pour un gradué de l'école. Cet outil est lié à la stratégie de l'UE pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.

Le Ministère pour l'emploi, les affaires sociales et la famille de la RS a présenté, l'année dernière, la première mesure d'un paquet „des garanties pour les jeunes“, qui devrait faciliter l'accès des jeunes sur le marché du travail. C'est „le droit au premier emploi“.

Cet outil favorise l'embauche des jeunes gradués moins 29 ans, qui n'ont pas eu précédemment un poste régulièrement rémunéré pendant six mois successifs. L'Etat va verser au employeur qui crée un poste de travail pour ce gradué une partie des coûts pendant 6 à 12 mois. Mais cette mesure est à destination des jeunes qui ont réussi terminer une école secondaire ou haute école, pas pour le public des décrocheurs.

- Existe-t-il des incitations financières à la création d'entreprises ou à l'auto-emploi? Et lesquelles (brève description)?

Oui, dans le cadre de compétences des services publics d'emploi (les Bureaux pour l'emploi, les affaires sociales et la famille) il y a une opportunité d'accorder une subvention financière pour démarrer l'activité économique (entreprise individuelle, artisan, auto-emploi). Cet outil est destiné en priorité pour les porteurs de projet ayant au moins une formation primaire, mais dans certains cas la subvention peut être octroyée également pour les personnes sans scolarité primaire terminée. C'est le Bureau pour l'emploi qui statue sur la subvention.



Conformément aux critères, cette démarche de demander et d'accorder une subvention est compliquée, mais c'est une opportunité également pour notre public cible.

## **2. Méthodologie d'analyse des questionnaires et la présentation des résultats par territoire (10 pages environ)**

Le rapport individuel doit analyser les données collectées et présenter les résultats et les conclusions de façon synthétique.

Compte tenu de la diversité des systèmes et des politiques des pays, il est important que les axes suivants soient respectés et correctement couverts afin de permettre une présentation commune des données et de faciliter une analyse comparée des résultats à l'échelle du projet. Les données-résultats-conclusions doivent donc être regroupés selon les axes suivants:

- Présentation de la notion de décrochage scolaire et de ses caractéristiques dans chaque territoire/pays

Cette question est traitée dans la partie précédente du rapport.

- Type et caractéristiques des organismes afférents (Les organismes sont répartis en 2 catégories: ceux qui planifient et institutionnalisent les politiques et ceux qui les mettent en oeuvre dans les domaines de la lutte contre le décrochage scolaire et surtout de la réinsertion)

Dans la catégorie des institutions qui planifient et institutionnalisent les politiques (ou participent sur cette planification), nous nous sommes adressés dans le domaine de système scolaire aux:

Le Bureau scolaire à Kysucké Nové Mesto pour les écoles fondées par la collectivité locale sur le territoire de la ville de Kysucké Nové Mesto et le Bureau scolaire qui est compétent pour les écoles de district de Kysucké Nové Mesto. Les responsables de ceux deux bureaux, compte tenu de grandes similitudes de leur action, ont renseigné ensemble un questionnaire.

Nous avons pris le contact avec le Bureau scolaire de l'administration territoriale de Žilina, où ne n'avons pas réussi à obtenir un questionnaire renseigné, mais nous avons obtenu l'information sur les compétences du Bureau par rapport aux écoles secondaires créées par l'administration territoriale – la région de Žilina.

Pour le domaine des services d'emploi nous nous sommes adressés à deux Bureaux pour l'emploi, les affaires sociales et la famille qui sont impliqués dans le territoire de Kysuce – à Čadca et à Žilina. De la part de Bureau pour l'emploi, les affaires sociales et

la famille à Čadca, nous avons récupéré le questionnaire renseigné et les informations complémentaires. De la part de Bureau pour l'emploi, les affaires sociales et la famille à Žilina nous n'avons pas obtenu le questionnaire renseigné, mais par contre, son responsable a partagé avec nous les informations sur leur participation à l'élaboration des politiques et nous avons obtenu les informations sur les statistiques.

Nous avons également pris le contact (pour bien vérifier les informations de notre territoire) avec le Bureau pour l'emploi, les affaires sociales et la famille à Trenčín (le siège de la région de Trenčín) qui nous a renseigné le questionnaire.

Nous avons également contacté l'autorité nationale La Centrale pour l'emploi, les affaires sociales et la famille à Bratislava, qui nous a rendu le questionnaire renseigné.

Donc, nous avons pris le contact avec 7 structures et nous avons récupéré 4 questionnaires renseignés et les informations supplémentaires.

Dans la seconde catégorie des institutions ou des individuels qui mettent en oeuvre des politiques de prévention ou l'insertion scolaire ou professionnelle, nous avons reçu les questionnaires de Bureau pour l'emploi, les affaires sociales et la famille à Čadca et à Trenčín (ce type de Bureau a des compétences également dans le domaine de la mise en oeuvre des politiques) et les informations complémentaires ont été apportées par le personnel des Bureaux pour l'emploi, les affaires sociales et la famille à Čadca, Trenčín, Žilina et Banská Štiavnica, auxquels nous avons pu rendre visite successivement.

Les autres questionnaires ont renseigné les responsables ou le personnel pédagogique (enseignants, formateurs) des écoles et des institutions impliquées dans le territoire de Kysuce, éventuellement dans la région de Žilina:

L'école secondaire de construction mécanique (un centre d'apprentissage) à Kysucké Nové Mesto (les cours de deux ans se trouvent dans son programme)

L'école secondaire d'internat à Kysucké Nové Mesto (éducation des élèves avec des besoins spécifiques)

L'Académie pédagogique et sociale à Čadca (mise en oeuvre d'un cours de deux ans).

L'Association KABA Slovensko (mise en oeuvre des nombreux programmes et des cours pour les demandeurs d'emploi, y compris la formation et l'insertion des jeunes)

La société M-PROMEX, s.r.o. (formation des adultes, y compris les jeunes adultes, après la formation initiale et la mise en oeuvre de certains services d'emploi).

Au total, nous avons reçu sur cette groupe de répondants 9 questionnaires et également les informations complémentaires appréciées lors des entretiens personnels.

- Types de politiques pour la prévention contre le décrochage scolaire

La prévention fait partie surtout de la politique scolaire de la République slovaque. Les écoles contactées et les Bureaux scolaires partagent le constat que c'est le Ministère de l'éducation nationale qui est l'autorité nationale intervenante le plus dans la création des conceptions et des politiques dans le domaine d'enseignement régional (écoles maternelles, primaires et secondaires) et également la formation universitaire.

Une partie des règles liés à la prévention contre le décrochage scolaire est l'obligation scolaire de fréquenter la scolarisation obligatoire en étendue de 10 ans. Respect de cette obligation se finit à la fin de l'année scolaire dans laquelle l'étudiant atteint l'âge de 16 ou 17 ans, pour un élève avec des besoins spécifiques de scolarisation à l'âge 18 ans au plus tard.

Sur le territoire de Slovaquie actuelle, l'obligation scolaire était introduite en 1777.

Lors de la période de l'impératrice Marie Thérèse, la réforme scolaire était mise en place comme une des dernières réformes, par lesquelles la souveraine adhérente à la philosophie des lumières a changé le royaume féodale pour un Etat centralisé moderne. La plus importante étape de réforme entière était une obligation scolaire pour les enfants de six ans à 12 ans. C'était le fils de Marie Thérèse, l'empereur Joseph le II qui a introduit les peines pour le non respect de cette obligation.

Même si dans le contexte de la Slovaquie pauvre la réforme avait du mal à se faire valoir et le processus était long, une longue tradition était fondée, qui survie jusqu'à nos jours. Même aujourd'hui les parents sont punis si ils ne répondent pas à cette obligation.

En dehors de cette prévention législative soutenue par la menace des sanctions, une autre forme de prévention prend l'effet et cela est la sensibilisation des parents, le traitement de la question de prévention contre le décrochage scolaire dans la formation périodique des enseignants et les directeurs des écoles. Ces actions sont assurées par les Bureaux scolaire qui font partie de collectivités locales.

La prévention dans le système scolaire est garantie par les encadrants éducatifs des écoles et également par les Centres d'accompagnement pédagogique et psychologique et dans certaines grandes (au sens de nombre des élèves) écoles (L'école professionnelle de construction mécanique à Kysucké Nové Mesto, par exemple) également par les psychologues scolaires.

Selon les représentants des Bureaux pour l'emploi, les affaires sociales et la famille contactés, ils également participent sur la prévention par le biais des actions préventives et des conseils pour les élèves des dernières classes des écoles primaires et secondaires. Ces actions sont destinées à une meilleure orientation des élèves et des étudiants sur le marché du travail et dans le monde des métiers. Les actions ne sont pas organisées au niveau central, elle sont menées par les différents Bureaux pour l'emploi et sont devenues la partie intégrante de leur politique régionale et de leur intervention.

Le personnel de Bureaux pour l'emploi, les affaires sociales et la famille dans les échanges a confirmé qu'en tant que les actions préventives on peut considérer également le versement de certaines allocations sociales pour affaiblir les impacts de la pénurie d'une famille fragile ou le versement des subventions aux communes pour l'alimentation des élèves des familles en difficultés (sans les moyens financiers suffisants).

Un dispositif préventif d'appui avec des éléments répressifs est la mise en relation de versement des allocations familiales aux parents avec de fréquentation de l'école par leurs enfants.

- Méthodes d'approches des jeunes

La formation/l'enseignement en lui-même est une forme la plus fréquente de s'approcher aux jeunes au niveau du système scolaire. Dans nos jour, par l'utilisation des moyens pédagogiques modernes et le matériel didaqtique (surtout les ordinateurs et les tableaux interactifs organisés au niveau central par le Ministère de l'éducation national de la RS), y compris les programmes d'enseignement multimédias, l'enseignement est beaucoup plus atractif pour les élèves et les étudiants.

Les Centres de loisirs permettent également l'approche aux jeunes, qui sont créés au près des écoles ou par la collectivité locale pour les écoles dont elle est responsable. Dans le territoire de Kysuce plusieurs centres fonctionnent et leur mission consiste à compléter l'enseignement et l'éducation par les actions de loisirs, des groupes d'intérêt ou d'autres événements permettant l'activation des jeunes.

Il y a deux ans, il a été créé à Kysucké Nové Mesto un Centre confessionnel de loisir, fondé par la paroisse locale – il est ouvert pour les enfants et leurs parents sans regarder la religion.

Le rôle des encadrants éducatifs, des centres d'accompagnement pédagogique et psychologique et les psychologues scolaires est de s'approcher aux jeunes chez lesquels déjà un petit signe de problème apparaisse ou qui ont des difficultés dans la classe qui pourraient potentiellement mener les jeunes vers le décrochage.

- Types d'interventions

Dans l'esprit des interventions (actions) mentionnées dans le questionnaire plus ou moins toutes actions ont été cités, dans les questionnaires reinsegnés, sauf l'assistance juridique.

Les acteurs et les individuels offrent donc pour le public cible les interventions suivantes:

- Recherche du public cible

- Soutien psychologique
- Conseils en lien avec l'insertion à l'école ou sur le marché du travail
- Orientation professionnelle
- Conseils en création d'entreprise
- Education scolaire
- Formation professionnelle
- Stage ou apprentissage
- Embauche (ou des outils d'appui menant vers l'insertion professionnelle).

La distribution et la récupération des questionnaires n'a touché que un nombre limité, donc il n'est possible exprimer que les réponses qualitatives.

- Action d'insertion sur le marché du travail

Les écoles et les Bureaux scolaires contactés ont confirmé, qu'ils participent sur l'insertion sur le marché du travail. Ce sont des encadrants éducatifs qui doivent apporter un soutien et aide aux élèves pour leur orientation en lien avec des opportunités des autres études, mais également en lien avec de l'insertion professionnelle après les études finies.

Ils organisent les activités partagées avec des représentants des Bureaux pour l'emploi, les affaires sociales et la famille.

La possibilité de terminer l'école primaire, même pour les personnes qui ont abandonné l'école il y a un certain temps, présente un outil spécifique qui favorise l'insertion professionnelle ou le retour dans le système scolaire. Cet outil s'adresse surtout à ceux adultes, qui, après un certain temps, désirent obtenir un bulletin confirmant la fin de leur études primaires. La demande est déposée par chaque personne individuellement. Le Bureau scolaire par sa compétence designe une école qui va organiser la préparation/enseignement ou un examen pour le demandeur. Le Bureau scolaire de Kysucké Nové Mesto a confirmé, que cette opportunité est utilisée par les bénéficiaires, régulièrement et depuis longtemps, même si leur nombre est très limité.

La responsabilité principale d'aider et accompagner les jeunes qui se sont enregistrés comme demandeurs d'emploi repose sur les Bureaux pour l'emploi, les affaires sociales et la famille.

Cettes structures offerent surtout les conseils et l'accompagnement pour le marché du travail, l'orientation professionnelle, préparation et formation pour le marché du travail (y compris l'organisation et financement des cours de requalification/reconversion).

Il convient de mentionner en ce moment que le Ministère pour l'emploi, les affaires sociales et la famille en coopération avec la Centrale pour l'emploi, les affaires sociales et la famille financent depuis longtemps l'élaboration d'un système national sur le monde du travail et des métiers – Système intégré des postes types (ISTP – qui ce trouve sur le portail: [www.istp.sk](http://www.istp.sk) ). Ce système d'information à accès libre est utilisé

par les antennes des Bureaux pour l'emploi, les affaires sociales et la famille et leurs clients, dont les élèves, les étudiants et les enseignants et les encadrants éducatifs peuvent se servir également.

Les Bureaux pour l'emploi, les affaires sociales et la famille ont à leur disposition également les dispositifs actifs de marché du travail pour soutenir l'insertion des demandeurs d'emploi, y compris les jeunes. L'insertion professionnelle des jeunes qui ont abandonné l'école pose certaines difficultés pour les services d'emploi. Ces structures n'arrivent pas d'abord identifier ce public cible (le registre enregistre les jeunes entre 16 et 29 ans dans un groupe des personnes qui ont ou n'ont pas terminé la scolarité primaire). De l'autre côté, le marché du travail actuel n'offre pas beaucoup d'opportunités pour les jeunes avec ou sans formation primaire. Les accompagnateurs sur les Bureaux pour l'emploi, les affaires sociales et la famille, en dehors de l'effort porté sur l'insertion professionnelle voient une voie dans le fait de terminer la scolarité primaire et en développement personnel des jeunes décrochers – ce qui fait partie de leur accompagnement de ce public.

- Création d'une activité entrepreneuriale –auto-emploi

Une des opportunités réelle pour des les jeunes avec ou sans formation primaire est leur insertion comme auto-employeur (artisan, entreprise individuelle).

Le Bureau pour l'emploi, les affaires sociales et la famille de Čadca nous a donné les informations qui peuvent servir comme une des bonnes pratiques (voir plus loin). Deux jeunes hommes sans la formation primaire ont reçu la proposition de participer sur un cours de requalification de soudure, qu'ils ont réussi. Ensuite, ils ont demandé la subvention pour la création d'entreprise qui leur était accordée. Ils ont démarré leur activité et ils fonctionnent jusqu'à nos jours.

Les représentants des Bureaux pour l'emploi, les affaires sociales et la famille citent des cas, quand les demandeurs d'emploi sont aptes à réaliser les travaux artisanaux en tant que l'entreprise individuelle, mais ils sont découragés par trop d'administration et les obligations vis-à-vis de l'Etat et les assurances.

C'est la raison pour laquelle le Bureau pour l'emploi, les affaires sociales et la famille peut aider les porteurs de projet de création d'entreprise par les informations relatives à la démarche à suivre ou éventuellement d'aider à élaborer les demandes et les supports à annexer. Le montant de subvention et les critères de ce soutien sont définis dans la loi relative aux services d'emploi et le bureau ne peuvent ni changer ni éviter les règles.

- Types de soutien/promotion pour l'insertion des jeunes sur le marché du travail

Les types principaux de soutien et de promotion pour l'insertion des jeunes sur le marché du travail sont les suivants:

- a) Types (formes) non financiers

## b) Types (formes) financiers

Parmi les formes non financières on peut classer les prestations principales offertes par les Bureaux pour l'emploi, les affaires sociales et la famille. Il s'agit de l'action d'enregistrement des demandeurs d'emploi dans le registre, ensuite la médiation du travail, l'accompagnement et également la formation et la préparation pour le marché du travail.

La formation est un soutien que le Bureau pour l'emploi, les affaires sociales et la famille finance – verse les moyens financiers aux fournisseurs de formation et verse les frais de déplacement aux participants de formation. On peut les juger comme le soutien non financier, parce que le participant n'est pas le destinataire des moyens financiers liés à la formation elle-même.

Parmi les formes financières se trouvent tous types de subvention pour la création ou pour le maintien d'un poste du travail, y compris la subvention pour auto-emploi. Il s'agit de dispositifs actifs types de marché du travail. Dans ce cas-là le destinataire direct (employeur, demandeur d'emploi ou la personne créant l'auto-emploi) touche les moyens financiers destinés à soutenir son insertion professionnelle.

La forme concrète de subvention, son montant et les conditions de leur attribution sont réglés par la législation – loi relative aux services d'emploi.

- Sources de financement des initiatives

Selon les données mentionnées dans les questionnaires renseignés, les écoles sont financées surtout par les moyens nationaux. Certaines réponses parlent également des moyens européens – par le biais des projets mises en oeuvre.

L'enseignement régional (les écoles maternelles, primaires et secondaires) est financé par le budget d'Etat et les moyens sont versés aux collectivités par les transferts affectés. Ces moyens sont à utiliser par le fondateur de l'école uniquement pour le financer le fonctionnement des écoles, pas sur une autre affectation. Une partie des moyens est destinée au maintien et les actions d'investissement d'une école donnée.

Dans la période de programmation 2007 à 2013, les écoles créées par la collectivité ou par l'Etat ont eu l'opportunité de demander les moyens pour la reconstruction des établissements/bâtiments et pour améliorer leurs aménagements par le matériel didactique et par les ordinateurs. Les écoles de territoire de Kysuce ont bien profité de cette opportunité.

- Sources de financement de l'insertion sur le marché du travail (emploi)

Les actions principales des services publics d'emploi (médiation du travail, accompagnement, les frais de fonctionnement et les coûts de personnel) sont financés par le budget d'Etat.

De la même façon, par le budget d'Etat sont financés également les dispositifs de la politique active de marché du travail, organisés par les différentes antennes.

La Centrale pour l'emploi, les affaires sociales et la famille en concertation avec le Ministère pour l'emploi, les affaires sociales et la famille comme une autorité nationale qui gère le Programme opérationnel l'Emploi et la cohésion sociale ont créé des conditions pour la mise en oeuvre des projets co-financés par les moyens de Fonds social européen. Plusieurs projets nationaux sont actuellement en cours de réalisation.

Par rapport au groupe cible des jeunes il y a en Slovaquie le projet national de Soutien de création des postes pour les jeunes demandeurs d'emploi moins 29 ans ou un autre projet national des Stages pour les gradués.

- Sources de financement de l'insertion professionnelle (création d'entreprise, auto-emploi)

Les sources de financement de ce soutien concret sont exclusivement versés de la part des Bureaux pour l'emploi, les affaires sociales et la famille. Les subventions versées par les Bureaux ont en générale deux sources.

La première sont des moyens nationaux – les moyens du budget d'Etat transférés du Ministère de finance de la RS au Ministère pour l'emploi, les affaires sociales et la famille et de ce dernier vers la Centrale pour l'emploi, les affaires sociales et la famille, ensuite de la Centrale vers différentes antennes de Bureaux pour l'emploi, les affaires sociales et la famille.

La seconde source sont des moyens de Fonds social européen. Cettes sources sont affectés des moyens octroyés du Programme opérationnel l'Emploi a et la cohésion sociale. Ces moyens sont utilisés dans le cadre des différentes Projets nationaux. Conformément aux règles généraux, les projets nationaux sont co-financés également par les moyens nationaux – de budget d'Etat.

- Efficacité des initiatives d'après les autorités publiques

Quant au système scolaire – les représentants des Bureaux scolaires ont déclaré que le système des règles est efficace surtout dans le domaine de prévention du décrochage.

La législation permettant continuer ou plutôt terminer l'enseignement scolaire pour les élèves et les étudiants qui n'ont pas réussi de finir leur scolarisation primaire dans le temps déterminé ou répondre aux exigences d'une école secondaire ou d'un centre d'apprentissage pour obtenir un CAP est également jugée efficace.

L'obligation scolaire de dix ans est considérée de la part des représentants de Bureaux scolaires comme adaptée aussi de point de vue de permettre à l'étudiant au moins un diplôme de CAP dans un cours de deux ans des études secondaires.

Le système scolaire est conçu de manière à permettre obtenir la scolarité la plus haute possible, mais au moins la formation secondaire avec un baccalauréat, il faut donc continuer à chercher les formes les plus adaptées pour répondre à cet objectif.



Parmi les professionnels il s'ouvre un débat public sur la durée de l'obligation scolaire avec des propos de remplacer 10 ans par 12 ans avec l'objectif d'assurer à tous jeunes au moins la scolarité au niveau secondaire avec le baccalauréat.

Dans le cadre des initiatives des services publics d'emploi – au niveau central, les dispositifs adoptés pour l'insertion des jeunes sont considérés adaptés. L'efficacité des dispositifs (initiatives) est suivie en permanence (par les statistiques mensuelles de leur appréciation) ou par la méthode ex-post, les impacts des dispositifs en forme de projets sont évalués après 3, 6, 9 et 12 mois. Le nombre des personnes qui entrent sur le marché du travail dans le mois donné par le biais des initiatives est considéré comme l'indice le plus important.

- Efficacité des initiatives d'après les organismes et les formateurs

Les points de vue des metteurs en oeuvre reflètent plutôt l'efficacité des initiatives et des dispositifs dans les cas réels individuels de l'aide. Si au niveau central les statistiques globales et les tendances sont suivies, au niveau des structures qui mettent en oeuvre les dispositifs l'importance est basculée plutôt sur la satisfaction des clients, participants aux initiatives.

Au niveau de Bureau scolaire à Kysucké Nové Mesto, son responsable apprécie que les initiatives aident justement aux élèves qui sont dans une situation de risque. Il a exprimé son opinion que les écoles, dans le cadre de leurs activités complètes formatives, ne se rendent peut être suffisamment pas, comme un acte d'anticiper le risque de décrochage et de l'empêcher peut aider à l'élève ou de lui permettre de finir la scolarité primaire, qui peut être un tremplin pour le développement personnel.

Dans l'environnement des services d'emploi aux Bureaux pour l'emploi, les affaires sociales et la famille un avis était plusieurs fois répété que les dispositifs d'insertion des jeunes moins 29 ans sont efficaces et les employeurs les recherchent.

Par contre, les structures de formations contactées, qui ne sont pas impliquées dans le système scolaire sont mécontentes et jugent insuffisantes les initiatives dans le domaine de formation et préparation pour le marché du travail. Lors de derniers 3 ans, les activités de formation et préparation pour le marché du travail sont amorties (le volume des moyens pour cette activité a baissé aux 20 % de niveau il y a 3 ans et ce qui ne répond pas aux besoins des marchés du travail régionaux et affaiblit considérablement également les opportunités d'offrir les cours de requalification adaptés aux jeunes, qui ont quitté le système scolaire sans une qualification adéquate. Même le personnel des Bureaux pour l'emploi, les affaires sociales et la famille n'est pas content avec cette réalité. Ils ressentent une absence des outils spécifiques dédiés aux besoins des jeunes le niveau de scolarisation desquels est insuffisant.

Le recensement des informations et l'administration des questionnaires s'est fait au niveau des Bureaux pour l'emploi, les affaires sociales et la famille dans la période

d'une transformation nationale importante. Cette transformation a pour but de créer meilleures conditions pour répondre aux besoins des clients (demandeurs d'emploi et les employeurs). En dehors des craintes et le stress compréhensible, nous avons noté également les craintes de centraliser toutes décisions sur Bratislava. Les craintes concernent le fait que la forte centralisation des fournisseurs de formation ou des conseils externes apporterons des résultats non adéquats aux besoins des marchés régionaux du travail et des employeurs eux-mêmes, parce que les sous-contractants de cette prestations seront choisis sans garantie de bien connaître le marché du travail local/régional.

Les formateur et le personnel pédagogique qui travaillent avec des jeunes soulignent la nécessité d'assurer la formation en continue soit dans le cadre du système scolaire, soit dans le cadre de formation des adultes (formation toute au long de la vie). Surtout la formation pour le marché du travail est depuis longtemps ammortie, ce qui empêche de répondre aux besoins des demandeurs d'emploi et de l'autre côté crée une incertitude des formateurs actifs dans ce domaine.

- Propositions à débattre et à tester

De questionnaires renseignés nous avons retenu des propositions suivantes:

La Centrale pour l'emploi, les affaires sociales et la famille en tant qu'une des autorités nationales participante à l'élaboration des stratégie set des politiques au nom des services d'emploi d'Etat nous a transmi l'information, qu'il sont organisées les étapes préparatoires pour les négociations destinées à l'élaboration et la mise en oeuvre d'un projet national avec une dénomination „retour à l'école“. Il devrait agir d'un projet commun entre le Ministère de l'éducation nationale de la RS et le Ministère pour l'emploi, les affaires sociales et la famille de la RS, visant le renforcement de l'insertion des jeunes sur le marché du travail par le biais de leur formation de longue durée avec pour l'objectif de changer ou d'acquérir une qualification. Ce projet pourrait soutenir également l'insertion de public cible sans qualification.

Les Bureaux scolaires nous ont tenu au courant sur un débat public entre les professionnels de secteur sur le changement de l'obligation scolaire en Slovaquie de 10 à 12 ans. Il est supposé, que ce débat va durer en RS encore quelques années. Dans ce contexte il peut être intéressant et incitant de comparer les systèmes scolaires des pays partenaires du projet Pédagogie de Chantier.

Les Bureaux pour l'emploi, les affaires sociales et la famille nous ont transmi le sujet pour suivre l'efficacité des changements qui sont en train de se mettre en place dans l'organisation des Bureaux pour l'emploi, les affaires sociales et la famille.

Organigramme actuel – La Centrale pour l'emploi, les affaires sociales et la famille et plus de 40 Bureaux pour l'emploi, les affaires sociales et la famille, qui sont des personnes morales, va être changé quand une seule structure comme personne morale sera créée et cela sera La Centrale pour l'emploi, les affaires sociales et la famille et les Bureaux pour l'emploi, les affaires sociales et la famille actuels ne deviennent que des unités organisationnelles de cette Centrale, sans la qualité de personnes morales. Il y a un grand changement au niveau de contenu. Dans la première ligne de l'accueil de citoyens sera intégré tout un portefeuille des activités des Bureaux pour l'emploi, les affaires sociales et la famille sur le poste d'un agent de services aux clients (cumulation des trois agendas différents aujourd'hui encore séparés – service d'emploi, versement des allocations de minimas sociaux et les allocations sociaux d'Etat dans un seul poste), en plus à l'activité d'agent de première ligne sera lié le travail de l'agent de seconde ligne – traitement des demandes et la prise des décisions sur les droits de citoyen.

Les écoles contactés ont demandé de prendre comme le sujet de débat les expériences des autres pays acquises dans l'élaboration des finalités intellectuelles du projet dans le cadre de prévention contre le décrochage scolaire et les expériences de l'insertion de ces jeunes sur la scolarisation et le marché du travail.

La société M-PROMEX s.r.o. en tant que le partenaire du projet propose pour un débat et le teste des points suivants:

1. Expériences avec une influence positive des attitudes des jeunes qui n'ont pas une formation adéquate pour leur reinsertio dans l'école ou le marché du travail.
2. Opportunité d'introduire le sujet l'orientation sur le marché du travail et le monde des métiers dans les dernières classes à l'école primaire (au sens slovaque, donc à l'âge de 15 ans) et secondaire en tant qu'un outils de prévention contre le décrochage scolaire.

Il est important que les rapports essaient de couvrir les thématiques étudiées aussi bien à partir des contributions des autorités publiques chargées de planifier les politiques de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire que de celles des organismes et des formateurs chargés de ls mettre en oeuvre. L'analyse doit ainsi couvrir la mise en oeuvre pratique ainsi que l'efficacité testée de ces politiques.

### **3. Présentation de deux (2) bonnes pratiques**

Présentation de 2 bonnes pratiques (BP) par partenaire (1-2 pages par pratique) ayant trait à l'insertion des jeunes issus de décrochages scolaire (et non pas liées à sa prévention) avec des éléments suivants:

- Présentation de l'organisme présentant la BP
- Présentation du contexte de la BP
- Présentation de la BP (public-cible, contenu et méthodes, résultats)
- Critères de sélection de cette BP
- Autres informations importantes

### Bonne pratique n° 1 – soutien à l'insertion au marché du travail

- Présentation de l'organisme présentant la BP

Le Bureau pour l'emploi, les affaires sociales et la famille à Čadca. Les services d'emploi d'Etat, impliqués dans le territoire de Kysuce – le district de Čadca. Le Bureau pour l'emploi, les affaires sociales et la famille est un bureau intégré – l'administration d'Etat décentralisé. Il a quatre type d'actions dans sa compétence.

Premier volet sont des services d'emploi. Dans ce cadre le bureau a pour mission d'enregistrer les demandeurs d'emploi (et des personnes désirant de changer d'emploi). Pour les personnes enregistrées, le bureau assure les services liés à l'administration et le tenu de registre, la structure s'occupe également de la médiation de l'emploi, l'information et les conseils relatifs au marché du travail. Le bureau organise aussi le choix et le financement des fournisseurs externes de formations et la préparation pour le marché du travail (requalifications). Dans le cadre de ce volet, le bureau est chargé également d'organiser et de financer tout portefeuille des outils de la politique active de marché du travail.

Second volet présente l'agenda pour statuer (décider) sur les droits et le versement des allocations de minima sociaux et les suppléments au minima sociaux. Il s'agit d'une compensation pour le public menacé par la pauvreté.

Troisième volet présente les appréciation sur les droit aux allocations sociales d'Etat. Conformément à la législation en vigueur, l'Etat verse aux citoyens des allocations sociales liées à une situation particulière ou répétitives. La contribution lors de naissance d'un enfant est un exemple de la situation particulière et les allocations familiales est un exemple de situations répétitives dans lesquelles l'Etat verse les contributions/allocations.

Le quatrième volet est représenté par les autres services comme les services ou allocations de domaine social. Il s'agit de l'appréciation des droits et de versement des contributions pour la compensation du handicap grave des citoyens, par exemple.

- Présentation du contexte de la BP

La bonne pratique fait partie de soutien de l'insertion des jeunes sans qualification (dans notre cas sans avoir terminé la scolarité primaire, donc l'âge de 15 ans = secondaire inférieure en France). Ce public-cible est dans le contexte de cette structure de Čadca i marginalisé (peu nombreux). Le bureau applique à ce petit groupe de public-cible l'approche personnalisée combinée avec des activités d'accompagnement et de médiation standardisées.

- Présentation de la BP (public-cible, contenu et méthodes, résultats)

Le public-cible (micro groupe) est dans notre cas présenté par deux hommes à l'âge de 26 et 28 ans. Tous les deux ont il y a quelques années répondu à l'obligation scolaire, mais n'ont pas répondu au critère pour obtenir le bulletin confirmant la scolarisation réussie. Tous les deux ont été enregistré au Bureau pour l'emploi, les affaires sociales et la famille à Čadca plus longtemps que 12 mois. Lors de leur rencontres individuelles ils ont présenté la motivation pour trouver un emploi stable. Ils étaient plusieurs fois embauchés pour une courte période comme des ouvriers sur un chantier. Leur insertion sur un poste stable n'a pas réussie. D'une côté pour le manque de qualification, de l'autre côté pour leur appartenance ethnique (les Romes). Même si dans le district de Čadca les Romes ne sont pas très présents et n'ont pas une réputation des personnes non adaptables, les attitudes des employeurs sont réservés quand même.

Après une consultation, les deux hommes ont accepté la proposition de participer dans un cours de requalification, le cours de soudure. Il y a un critère de sélection - la formation initiale au niveau de scolarité primaire, mais nos hommes ont eu une exception.

Ils ont régulièrement participé à la formation et l'ont terminé avec du succès. Ensuite, ces deux hommes ont déposé, chacun de son côté, une demande pour la subvention à la création d'auto-emploi au près de Bureau pour l'emploi, les affaires sociales et la famille à Čadca. Ils ont obtenu la subvention demandée et démarré leur activité à la base de l'autorisation de l'administration de petite industrie. Ils font ce travail encore aujourd'hui.

- Critères de sélection de cette BP

La pratique présente une histoire réussie de soutien des deux hommes d'un groupe cible dont l'insertion est très difficile. La raison de sélection de cette pratique consiste dans une liaison pas traditionnelle entre le cours de requalification et la subvention pour démarrer une activité économique, ainsi que l'étape en amont de l'action, donc le travail sur la motivation des deux hommes pour se former et se mettre à leur compte.

- Autres informations importantes

Selon l'évaluation à froid par les bénéficiaires et également par le personnel de Bureau pour l'emploi, les affaires sociales et la famille à Čadca, sans cette démarche leur chance pour une insertion sera très, très limitée.

### Bonne pratique n° 2 – soutien à l'insertion en enseignement (seconde chance)

- Présentation de l'organisme présentant la BP

Le Bureau scolaire à Kysucké Nové Mesto en coopération avec des écoles primaires à Kysucké Nové Mesto.

- Présentation du contexte de la BP

Sur le territoire de Kysuce il y a nombreuses écoles primaires, fondées surtout par les collectivités locales. Parallèlement il y a des écoles primaire confessionnelles. Mais la position décisive sur le territoire appartient aux écoles fondées par les collectivités locales (communes et villes). Le Bureau scolaire à Kysucké Nové Mesto est créé pour rendre service aux écoles dans la ville et ses environs. Il y a plusieurs Bureaux scolaires dans le territoire de Kysuce. Selon les données apportées par la collectivité territoriale – la région de Žilina, il y en a 6 sur le territoire de Kysuce.

Selon les informations apportées par le représentant de Bureau scolaire de Kysucké Nové Mesto, la création des conditions pour acquérir la scolarisation primaire surtout lors de la période d'obligation scolaire fait partie de la politique nationale et régionale. La prévention sur les situations qui peuvent mener vers décrochage scolaire ou de ne pas terminer la formation reste la priorité.

Napriek cet effort, la vie réelle connaît des cas individuels de ne pas terminer la scolarité primaire dans le temps régulier.

Les raisons de l'abandonne sont variées, selon les expériences des experts surtout la capacité mentale insuffisante d'élève pour assumer l'apprentissage. Pour ces élèves soit un programme personnalisé/individuel est proposé, soit ils sont orientés vers les

écoles destinées aux élèves avec des besoins de formation spécifiques. La pratique présentée n'est pas destinée pour ce type de jeunes.

Dans certains cas il y a d'autres raisons qui ne permettent pas de terminer la scolarisation primaire dans le temps défini, comme les problèmes de santé, la situation sociale dans la famille, les problèmes éducatifs, par exemple. Ces jeunes ont des capacités mentales adaptées pour assumer l'enseignement et il est correcte si le système scolaire leur donne une chance de plus.

- Présentation de la BP (public-cible, contenu et méthodes, résultats)

Le Bureau scolaire en coopération avec des écoles primaires offre aux jeunes, qui ne ont pas réussi lors de l'obligation scolaire à répondre aux conditions pour terminer avec du succès la scolarisation primaire ou secondaire inférieure, une opportunité de l'inscription individuelle à l'enseignement permettant la finalisation de l'école primaire. Cette opportunité est en réalité pour ceux jeune une seconde chance pour terminer la scolarité primaire.

La scolarité primaire présente la formation au niveau d'ISCED 2. C'est une exigence principale pour l'insertion sur le marché du travail. Le bulletin de ce niveau de formation est un billet pour continuer ensuite la formation au niveau d'ISCED 3, sur une des écoles secondaires.

A la base d'une demande écrite déposée au Bureau scolaire, les jeunes sans la formation de base sont regroupés et une école primaire leur permet de faire les examens ou de se préparer aux examens par une préparation individuelle en concertation avec l'école.

Pour obtenir le bulletin attestant la fin de l'enseignement primaire, il faut passer des examens devant un jury. Certaines écoles primaires sous la tutelle de Bureau scolaire permettent chaque année ce retour (reinsertion) à 5-6 jeunes à l'école. Cette opportunité est offerte également aux adultes plus âgés que 29 ans. Ils bénéficient de cette offre de temps en temps.

- Critères de sélection de cette BP

L'efficacité et l'application de longue durée de ce dispositifs. Son implication au niveau national et en même temps l'adaptation au contexte territoriale.

- Autres informations importantes

Ce modèle de concertation des Bureaux scolaires et les écoles primaires est opérationnel dans toutes régions – au niveau national est fait partie de la politique

scolaire de la République slovaque. Cette activité permet donc à des centaines des jeunes et adultes Slovaques un retour (insertion) à la formation.